

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt trois octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le seize octobre deux mille quatorze, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET - maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

CHAZOTTES Jean-François - BARRÉ Stéphanie - BENAINI Hind - BESNIET Nathalie - PERRIER Pascal - RADJOUH Farid - HERLIN Marilyne - FAROUZ Paul - GIRARD Alain - MARCONI Jacqueline.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

DE BARROS Christian - BESSAMI Dahmane - STOUVENEL Pierre - BONNISSEAU Geneviève - DAUTRY Josiane - AVILES CORONA Maribel - VERA Malikat - BRISSELOT Christian - BAUM Frank-Eric - ATLAN Thierry - JOURDE Eddy - BETTAYEB Karine - EL AMRANI Sana - PISANU Marco - ASSOGBAVI Line - CIMINO Marianne - CROS Lyonel - MESSACI Brahim - BOUARNI Azhour.

ETAIENT REPRESENTES

Monsieur KERMANI Hamide représenté par Hind BENAINI
Madame BEN CHEIKH Imène représentée par Christine JANODET
Monsieur BOURGEOIS Patrick représenté par Maribel AVILES CORONA
Madame KUCINSKI Monique représentée par Farid RADJOUH
Monsieur REYNAUD Denis représenté par Marco PISANU

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur STOUVENEL Pierre ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Monsieur Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20h40.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à la majorité moins 3 voix contre du groupe « Agir pour Orly ».

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire au titre de la délégation donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

L'Assemblée municipale prend acte.

4 - Communications de la Municipalité.

A l'occasion de ce Conseil municipal, Madame la Maire a donné plusieurs informations dont une qui aura pour conséquence de modifier la date du Conseil municipal de décembre : la consultation pour le Contrat de Développement d'Intérêt territorial du Grand Orly ou CDIT.

Ce contrat définit sur 15 ans les enjeux, les objectifs stratégiques et le programme des actions dans les domaines de l'urbanisme, du logement, des transports, de l'environnement et du développement économique et culturel.

Pour ce contrat, la ville d'Orly est partie prenante de l'Association des communes et des communautés du Grand Orly.

Il est nécessaire de rendre plus visible encore ce pôle de vie et d'activités au sein de la métropole parisienne.

C'est pourquoi, il a été élaboré un Contrat de Développement d'Intérêt Territorial (CDIT) qui doit être signé avec l'Etat vendredi 19 décembre.

Ceci implique, pour toutes les collectivités, l'organisation d'une procédure d'information au public pendant 3 semaines (presse locale, panneaux lumineux, affichage et registre en mairie).

A Orly, cette consultation se déroulera du lundi 10 novembre au jeudi 4 décembre.

Elle sera suivie d'une réunion publique mardi 9 décembre à 19h dans les salons de la mairie et d'un conseil municipal qui devra examiner ce contrat avant la signature définitive du 19 décembre.

C'est pourquoi il est obligatoire d'avancer le conseil municipal, prévu initialement jeudi 18 décembre.

Il aura donc lieu mardi 16 décembre à 20h30.

Madame la Maire précise que les élus seront saisis de l'ensemble de ces documents à l'occasion des commissions municipales du lundi 8 décembre.

Madame la Maire informe l'Assemblée municipale de cette procédure qui sera expliquée dans le prochain numéro d'Orly ma ville.

Lors du dernier Conseil municipal de septembre, Madame CIMINO, avait saisi l'administration d'une question relative à la procédure des marchés. Un tableau synthétisant les différentes procédures applicables en fonction des différents seuils a été distribué.

Madame la Maire donne également l'information sur la signature du Projet éducatif territorial (PEDT) par la directrice académique, la direction départementale de la cohésion sociale et par Monsieur le préfet. C'est une bonne nouvelle pour la ville qui voit ainsi valider son projet éducatif et qui permettra d'obtenir des financements complémentaires Caf pour les activités périscolaires.

Depuis le dernier Conseil municipal du 18 septembre 2014, quelques événements ont animé la ville :

Samedi 27 septembre, la projection du film « Chronique d'une ville ordinaire » au centre culturel a amené à revisiter l'histoire des quartiers et de leurs habitants.

Mercredi 1^{er} octobre, suite à l'élection des nouveaux membres des conseils de quartiers au sein de ce conseil municipal, nouveaux et anciens membres des conseils de quartier se sont rencontrés.

Jeudi 2 octobre, le centre de l'entrepreneuriat a été inauguré à Choisy le Roi. C'est désormais un outil important pour les politiques de l'emploi sur le territoire.

Ce même jour, le Conseil de quartier Est s'est réuni pour la première fois sous la présidence d'Alain Girard.

Samedi 4 octobre, la présentation de la saison culturelle s'est poursuivie par la nuit blanche, défilé culturel à travers la ville qui a mobilisé de nombreux orlysiens.

Vendredi 17 octobre, il a été procédé à l'installation du Conseil des seniors, nouvel outil de la politique de démocratie de proximité.

Du 7 au 16 octobre, se sont tenues les Rencontres d'Orly dans les différents quartiers de la ville. Elles se poursuivront avec une réunion consacrée à la jeunesse mardi 4 novembre à 19h au centre culturel. L'ensemble de ces rencontres donneront lieu à un moment de restitution samedi 22 novembre à 10h dans les salons de la mairie.

Maintenant les événements à venir :

Mercredi 5 novembre

- Exposition sur le jeu au Centre culturel organisé par les ludothèques.

Mardi 11 novembre

- Commémoration de l'Armistice avec la participation des enfants des collèges Desnos et Dorval.

Jeudi 13 novembre

- Conseil de quartier Centre

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Fin d'exploitation et dissolution de la Régie des forums de quartier.

Adopté à la majorité moins 3 voix contre du groupe « Agir pour Orly » et moins 4 abstentions (dont un pouvoir) du groupe « Une Nouvelle Ere pour Orly ».

6 - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention d'intervention foncière signée le 23 novembre 2009 entre les communes d'Orly et de Thiais, l'EPA ORSA et l'EPFIF sur le secteur du SENIA.

Adopté à l'unanimité.

7 - Communication du rapport d'activité et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Exercice 2013.

L'Assemblée municipale prend acte.

8 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour mettre en conformité les installations d'assainissement des établissements scolaires de la ville.

Adopté à l'unanimité.

9 - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens relative à la coordination du Contrat Local de Santé accompagnée par l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France - Année 2014.

Adopté à l'unanimité.

10 - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens du Centre culturel Aragon Triolet.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Pour ce qui concerne la question diverse de Monsieur Brahim MESSACI, au nom du groupe « Agir pour Orly », posée lors du Conseil municipal du 18 septembre 2014, à propos du bilan de l'été 2014 de la régie d'exploitation des forums jeunesse, le document de bilan a été remis sur table ce jour.

Monsieur MESSACI, au nom du groupe « Agir pour Orly » pose une nouvelle question. Il souhaite avoir la présentation du bilan d'activités de la Régie des forums pour la saison scolaire 2013 - 2014, soit de septembre 2013 à septembre 2014.

En cohérence avec la question n°5 de l'ordre du jour sur la fin d'exploitation et dissolution de la Régie des forums, il a été répondu à cette question lors de ce point.

Monsieur Marco PISANU, au nom du groupe « Une Nouvelle Ere pour Orly », pose différentes questions :

Il demande le document qui détaille les différentes catégories d'appels d'offre et les seuils qui permettent la réunion de la commission d'appel d'offre : Monsieur PISANU estime qu'il a été répondu à ce point à l'occasion des communications de Madame la Maire. Un tableau d'explications sur les procédures a été distribué.

Monsieur PISANU souhaite connaître les actions effectuées par la Municipalité et ses correspondants, ainsi que les retours reçus suite à la déclaration sur le fonctionnement du RER C du dernier conseil municipal : Monsieur Christian BRISSELOT, Conseiller municipal délégué aux transports publics et aux relations usagers des transports publics, donne les informations sur le suivi quotidien de cette question par la municipalité. Il fait part des interpellations régulières de la SNCF par Madame la Maire et lui-même. Il confirme les interventions convergentes de nombreuses collectivités sur ce même sujet.

Enfin il souhaite savoir quand le Conseil municipal aura connaissance du dossier sur le déploiement de la fibre optique dans Orly : Monsieur Jean-François CHAZOTTES rappelle que c'est une prérogative du Conseil général du Val-de-Marne. Il informe le Conseil municipal des rencontres le 18 décembre 2013 et le 16 avril 2014 avec le chargé de mission du Conseil général et l'opérateur SFR missionné sur cette question pour le cheminement de la fibre et l'implantation d'un local de raccordement. Les délais annoncés par le Conseil général sont les suivants : études préalables en 2013-2014 pour réalisation des travaux dans les zones pavillonnaires de 2015 à 2018.

La séance est levée à 22H30

Le secrétaire de séance

Pierre STOUVENEL



La Maire d'Orly



Christine JANODET

Jean-François CHAZOTTES
Adjoint-délégué

Pour LA MAIRE empêchée

